



# Communiqué de presse



## Activités jeunesse pour les vacances d'été : demandez le programme !

Mardi 9 mai 2023

Le programme d'animations pour les vacances d'été est sorti. Pour faire le plein d'activités, rendez-vous dès le 15 mai pour les inscriptions.

Comme chaque été, la Ville de Saint-Herblain propose un programme d'activités jeunesse varié pour les vacances scolaires. Offres de loisirs, vélo, équitation, nouveaux sports collectifs... Avec une offre renouvelée à chaque période, les jeunes ont accès à tout un panel d'animations adapté à leurs envies.

L'offre pour les vacances, c'est aussi le droit aux loisirs pour tous les jeunes, avec des accueils dès 3 ans et des activités jusqu'à 15 ans.

### Une nouvelle offre de stages pour apprendre à nager

Les 7-11 ans peuvent désormais s'initier à la nage en participant à une semaine de stage de natation **entièrement gratuite** proposée par la Ville. Ces stages sont destinés aux jeunes souhaitant se familiariser avec l'élément aquatique et apprendre à se déplacer en petite et grande profondeur.

### Des offres de loisirs construites avec les jeunes

La Ville propose deux tranches d'âges pour les offres de loisirs, adaptées pour les 10-13 ans et les 13-15 ans. Un programme pensé au plus près des envies de chacun. Le détail des animations élaborées avec les jeunes est à retrouver **à partir du 15 mai sur [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr)**, sur la page « Offre de loisirs 10-15 ans ».

### Inscriptions

- à partir du **15 mai** pour les accueils de loisirs, les stages de natation et les stages sportifs
- à partir du **7 juin** pour les offres de loisirs de juillet
- à partir du **21 juin** pour les offres de loisirs d'août

Retrouvez le programme *Je suis jeune vacances d'été* dans les lieux publics de la Ville, en Mairie et sur [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr)



### Contact presse

Ville de Saint-Herblain  
Cabinet du Maire  
Service Information et communication  
Tel : 02 28 25 20 31  
[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)

